

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 MARS 2021**

Le 29 mars 2021, à 20 h, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 25/03/2021.

Etaient Présent(e)s : Mmes MICHEL-EBERLAND-SUSSELIN-DURAND-GIL-SOUBEYRAND-DEMOMENT-  
Mrs MARAINE –CERVINO –VINCENT-CHAMPETIER

Secrétaire de séance : M. Vincent CERVINO

### **Délibération sur l'Approbation du Compte administratif du budget communal 2020**

Le conseil municipal examine le Compte administratif communal 2020, le résultat de fonctionnement à affecter et la répartition sur le budget 2021, qui s'établit ainsi :

<b>Résultat de clôture</b>	
<b>Fonctionnement</b>	
Résultat à la clôture de l'exercice 2019	<b>120 131.75</b>
Part affectée à l'investissement 2020	3689.26
Recettes de fonctionnement	308 358.95
Dépenses de fonctionnement	264 308.02
<b>excédent exercice 2020</b>	<b>160 493.42</b>
<b>Investissement</b>	
Résultat à la clôture de l'exercice 2019	--7189.26
Part affectée à l'investissement 2019	0.00
Recettes d'investissement	69 507.10
Dépenses d'investissement	117 868.84
<b>Excédent de clôture 2019</b>	<b>112 942.49</b>

### **Résultat à affecter :**

Résultat fin 2019 (excédent de l'exercice)	120 131.75
Affectation au compte 1068 en 2020	<u>3689.26</u>
Compte 002 (budget 2020)	116 442.00

Résultat ex. 2020 (Excédent de fonctionnement) 44 050.93

A affecter 160 493.42

**Besoin de financement brut :**

Solde exécution S.I.  
(section Investissement)  
2020 -55 551.00  
R.A.R en dépenses de  
2020 -8792.31  
R.A.R en  
recettes 0.00

64 343.31

Besoin total  
de  
financement

**Répartition : Budget 2021**

1) Besoin de (compte  
financement 1068) 64 343.31

2) Report à nouveau (compte  
002) 96 150.11

Adopté à l'unanimité.

**Délibération sur l'examen et le vote du Compte de Gestion 2020 du budget de la commune de LANAS**

Madame la Maire expose aux membres présents que le Compte de Gestion est établi par le SGC (service gestion comptable) d'Aubenas, à la clôture de l'exercice 2020.

Mme la Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

	<b>Section Investissement</b>	<b>Section Fonctionnement</b>
<b>Recettes (titres émis)</b>	69 507.10 €	308 358.95 €
<b>Dépenses (mandats émis)</b>	117 868.84 €	264 308.02 €
Résultat de l'exercice :		
Excédent		+ 44 050.93 €
Déficit	-48 361.74 €	

Mme la Maire constate la stricte concordance entre le compte administratif 2020 et le compte de gestion établi par le Comptable des Finances Publiques.

Adopté à l'unanimité.

## Délibération sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement

Totaux	264 308,02	424 801,44	125 058,10	69 507,10	389 366,12	494 308,54
Résultat de clôture		160 493,42	- 55 551,00	-		104 942,42

**Besoin de financement**  
Excédent de financement

- 55 551,00

**D001**

Restes à réaliser

8 792,31

-

**en dépenses**

Besoin de financement  
Excédent de financement  
des restes à réaliser

55 551,00

8 792,31

**Besoin total de financement**  
Excédent total de financement

64 343,31

-

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

64 343,31

**au compte 1068 Investissement**

96 150,11

**au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté**

Adopté à l'unanimité.

### Débat d'orientation budgétaire 2021 :

Plusieurs orientations possibles :

- aménagement de la salle Papillon : cloison mobile pour séparer les 2 parties ; renseignement à prendre pour s'en procurer une d'occasion. Amélioration du système de chauffage et climatisation. Installation de la WIFI.
- isolation d'ers combles de la mairie et de l'école et remplacement du chauffage (pompe à chaleur, climatiseur réversible) Le dossier de subvention est en cours.
- éclairage du préau
- éclairage public : remplacement de 80 lanternes par équipement LED
- extension du garage pour faciliter le travail des agents et améliorer leurs conditions de travail
- achat de deux terrains sur lesquels il y a une réserve communale
- travaux chemin de Champfrais à l'étude. Des devis ont été envoyés par le SIVOM pour la conduite d'eau, par le SDE07 pour l'enfouissement du réseau électrique et par le SIVU pour l'assainissement

### Compte-rendu des différentes réunions :

- CCGA : le budget s'améliore grâce aux efforts de fonctionnement importants et à la solidarité des communes. Un comité d'usagers concernant les ordures ménagères sera mis en place fin avril. Une information par le biais d'un Flash infos sera réalisée prochainement.
- SYMPAM (Syndicat du Pays de l'Ardèche méridionale) : un nouveau bureau a été élu, M. Saucles, maire de Lavilledieu en est le président.
- Commission Economie : des décisions budgétaires seront prises par la CCGA pour soutenir les entreprises
- Réunion avec le CNR (compagnie nationale du Rhône) les instances régionales, départementales, la CCGA et la commune de Lanas : sur le devenir du plateau des Gras, le 25 mars 2021 : création d'une zone artisanale de 8ha et d'un parc photovoltaïque de 15ha au sol. Une étude sur l'impact environnemental est en cours. Il a été pointé que l'ancien Park avenue (propriété privée) est une zone de non-droit dangereuse, sans sécurisation.

Infos diverses :

- Vaccinobus : installé à la salle polyvalente de Vallon pont d'Arc les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril.
- Café-compost : dans le cadre de la quinzaine du compostage, une sensibilisation sera effectuée à l'enclos le 1<sup>er</sup> avril 2021 à 10h.
- Prochaine réunion du Conseil municipal : le lundi 12 avril.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h.